CHAMONIX-MONT-BLANC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éric FOURNIER, maire de Chamonix-Mont-Blanc,
appelle à maintenir la gratuité des secours en montagne

Chamonix-Mont-Blanc, jeudi 30 janvier 2025

Éric FOURNIER, maire de Chamonix-Mont-Blanc, appelle à maintenir la gratuité des secours en montagne

Monsieur François-Noël BUFFET, Ministre auprès du ministre de l'Intérieur, était en déplacement le lundi 20 janvier en Haute-Savoie afin de relancer le Beauvau de la Sécurité civile. Face à l'annonce d'une possible remise en question de la gratuité des secours en montagne, Monsieur Éric FOURNIER, maire de Chamonix-Mont-Blanc, rappelle que le maintien de l'écosystème des secours en montagne est essentiel. Face aux nouvelles attentes sociétales et à l'évolution des pratiques, la priorité doit être donnée à la sensibilisation, à l'information et à la formation des pratiquants.

Hélicoptère de la Sécurité civile à la Drop-Zone (DZ) des Bois – Chamonix-Mont-Blanc

Il faut maintenir de la gratuité des secours afin de répondre aux défis de demain

Dans le cadre du Beauvau de la Sécurité civile, Monsieur Éric FOURNIER salue la volonté gouvernementale de « bâtir une sécurité civile moderne, agile et efficiente » afin de répondre aux besoins de notre époque. Cependant la potentielle remise en question de la gratuité des secours en montagne – même partielle – risque de contrevenir à l'idée d'un système adapté aux défis actuels et futurs.

Pour la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, épicentre mondial des pratiques sportives en montagne en toute saison, la réactivité et l'opérationnalité des secours sont primordiales, voire vitales. Cette capacité à répondre rapidement et efficacement fait aujourd'hui du Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) de Chamonix l'unité la plus importante mais aussi la plus active du pays, aux côtés de la Sécurité civile, du SDIS74, des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), ou encore de nos partenaires tels que La Chamoniarde et Météo France.

Contact Presse
Chamonix-Mont-Blanc : maire@chamonix.fr - 04 50 53 75 15

CHAMONIX-MONT-BLANC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éric FOURNIER, maire de Chamonix-Mont-Blanc,
appelle à maintenir la gratuité des secours en montagne

Chamonix-Mont-Blanc, jeudi 30 janvier 2025

Chamonix investit aux côtés de l'Etat pour garantir des secours opérationnels toute l'année

En lien étroit avec les socio-professionnels du secteur, cet écosystème des secours est essentiel et nécessite de nombreux investissements de la part de notre collectivité en sus de ceux déjà réalisés dans l'analyse et la prévention des risques naturels. Tant pour maintenir la seule antenne de Météo France en Haute-Savoie, que pour moderniser la *drop-zone* (DZ) de notre vallée, ou encore afin de maintenir une antenne des urgences des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc sur notre territoire. Faire payer les secours en montagne serait ouvrir une brèche dans cet édifice et contreviendrait à l'esprit même de l'engagement des femmes et des hommes au sein de notre système de solidarité.

« Les secours en montagne, gratuit en France, permettent aujourd'hui d'intervenir sans discrimination, ni hiérarchisation des responsabilités. La triste actualité des derniers jours nous rappelle que la montagne peut être accidentogène. Il existe bien entendu de façon ponctuelle des comportements inadéquats mais les secouristes sont les premiers à souligner qu'il ne s'agit que de cas isolés. Ne sacrifions pas notre modèle de secours , gratuit et pour tous, sur l'autel de l'irresponsabilité de quelques-uns » souligne Eric Fournier, Maire de Chamonix-Mont-Blanc.

La montagne doit rester un espace de liberté, et de responsabilité

Face au développement des disciplines *outdoor* en moyenne montagne liées aux attentes sociétales de notre époque, et tandis que nous connaissons une évolution importante des pratiques en haute montagne – et donc de la gestion des risques qui leur est inhérente – liée aux impacts du changement climatique sur nos massifs, la priorité absolue doit être donnée à la sensibilisation, à l'information et à la formation des pratiquants. Qu'ils soient visiteurs d'un jour ou habitants du territoire, qu'ils soient amateurs ou professionnels. C'est dans cet esprit que Gérard Devouassoux (1940-1974, mort sur les pentes de l'Everest), guide et premier adjoint au maire, fondait à Chamonix-Mont-Blanc en 1972 l'Office de haute montagne (OHM), aujourd'hui La Chamoniarde.

Dans le cadre des travaux du Beauvau de la sécurité civile, la prise en considération des engagements des collectivités locales et de leurs partenaires est donc essentielle. Comme déjà rappelé en 2022 dans une tribune co-signée par la ville de Chamonix, La Chamoniarde, la FFCAM, la Compagnie des guides de Chamonix et le Groupe de Haute Montagne, *« la gratuité des secours en montagne est un choix de société qu'il faut maintenir »*. La commune de Chamonix-Mont-Blanc poursuivra donc son soutien actif et déterminé à l'ensemble des acteurs du secours en montagne.

Contact Presse
Chamonix-Mont-Blanc : maire@chamonix.fr - 04 50 53 75 15